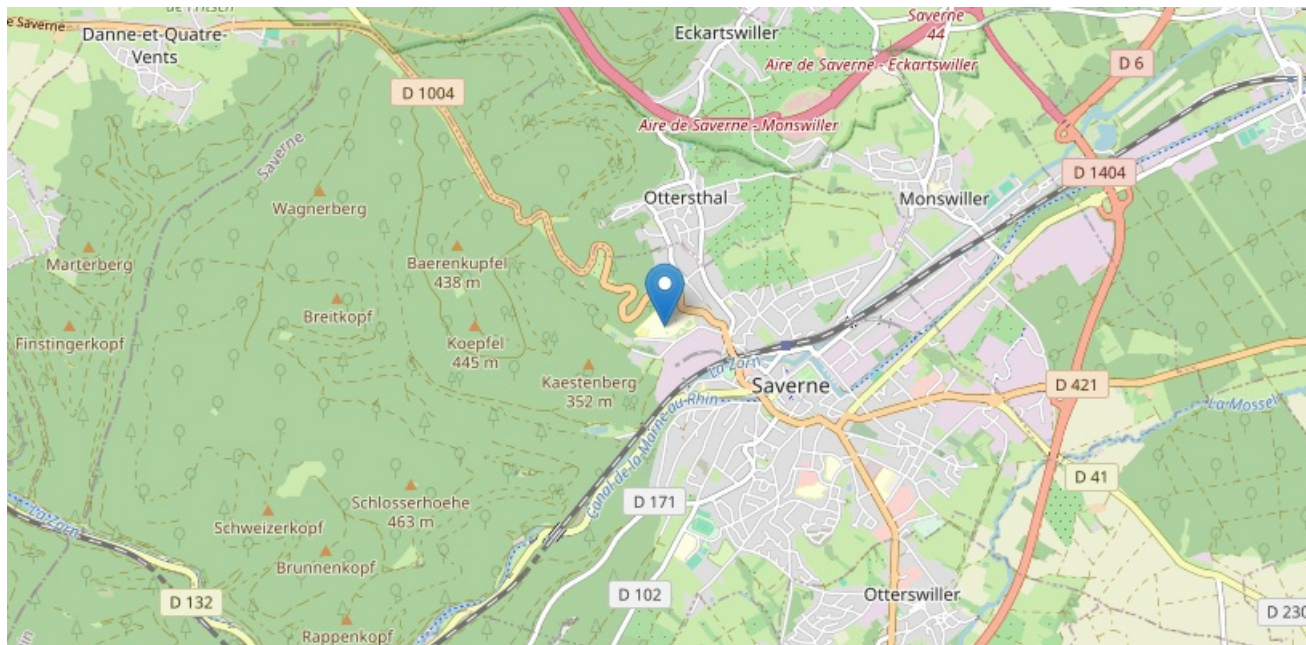


Accompagnement en stomathérapie

Soin de support (INCa) Public Cible : Adultes Public cible : Oncogériatrie Mieux-être et image de soi Autre prestation Mieux-être
Effets secondaires spécifiques Stomathérapie Troubles digestifs Autre prise en charge d'effet secondaire



ADRESSE

19 Côte de Saverne
67703 Saverne



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

 Secrétariat consultations externes de chirurgie: 03 88 71 65 28

 <https://www.ch-saverne.fr/les-services/consultations-externes/>



STRUCTURE

CENTRE HOSPITALIER SAINTE-CATHERINE
19 Côte de Saverne
67703 Saverne

Vous serez concerné par les soins en stomathérapie si vous avez été opéré et vous êtes porteur d'une stomie. Les soins vous permettent de retrouver une vie personnelle, familiale, professionnelle et sociale aussi normale que possible.

Pour quoi ?

L'infirmière stomathérapeute maîtrise les connaissances théoriques et pratiques pour votre prise en charge si vous êtes porteur d'une stomie ou d'une fistule. Elle possède des compétences dans les domaines de soins de plaies et de l'incontinence. Son rôle vise :

- à vous aider pour vous rendre autonome dans la gestion de votre traitement
- à vous enseigner les soins ainsi qu'à votre entourage
- à vous apporter conseil et soutien relatif à la diététique, l'habillement, la vie intime, l'activité professionnelle, les loisirs, le ressenti émotionnel, les aspects techniques et financiers liés au matériel
- à prévenir ou traiter les complications éventuelles et vous orienter vers des spécialistes selon l'évaluation et vos besoins

Pour qui ?

- Personnes soignées suivies au CH Saverne et personnes soignées en ambulatoire au niveau du territoire de santé 1.

Comment ?

- Les rendez-vous ont lieu en consultations externes de chirurgie les jeudis après-midi
- L'intervention a lieu à la demande du service, de la personne soignée et/ou de sa famille

Cet accompagnement ne fait pas partie du panier des soins oncologiques de support défini par l'Institut National du Cancer (INCA) (soins ayant démontré scientifiquement un impact positif sur l'état de santé des patients). Avant d'y avoir recours, il est important d'en discuter avec votre médecin ou l'équipe soignante afin d'évaluer la pertinence et le bénéfice-risque dans le cadre de votre prise en charge.

En savoir plus sur le bien-être : [Cliquez ici](#)